



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 septembre 2023 s'est réuni à l'Hôtel de Ville de CARROS 2, rue de l'Eusière 06510 CARROS, en séance publique, sous la Présidence de

Monsieur le Maire, Yannick BERNARD

Monsieur le Maire et Président de séance,

- Déclare la séance ouverte à 18 h 30 ;
- Procède à l'appel nominal et annonce les pouvoirs pour les personnes représentées ;
- Désigne le secrétaire de Séance en application de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T.

Étaient Présents

Mesdames et Messieurs, Yannick BERNARD - Martine PASSERON - Julien JAMET - Fabienne BOISSIN - Christophe CŒUR - Christine HUERTAS - Alain SERVELLA - Valérie POZZOLI - Ludovic OTHMAN - Virginie SALVO - Stéphanie DENOYELLE - Sandra LEULLIETTE - Sihem BEN KRAIEM - Agnès WIRSUM - Olivier WSZEDYBYL - Alan TITONE - Brigitte LEFEVE - Patrice CONTINO - Géraldine PONS - Alain PERNIN - Sandra BERTIN - Olivia CHAUVAC - Philippe RANSAN - Marie-Christine LEPAGNOT - Estelle BORNE - Stéphane REVELLO - Evelyne DEPOYS - Jean-Louis ALUNNO - Graziella SANTI - Olivier RENAUDO

Étaient excusés et représentés

Monsieur Léonard COMITE a donné pouvoir, est représenté par Madame Sihem BEN KRAÏEM

Monsieur Paul MITZNER a donné pouvoir, est représenté par Monsieur Ludovic OTHMAN

Était absent et excusé

Monsieur Medhi GHRIS

Secrétaire de séance

Sihem BEN KRAÏEM

Monsieur le Maire, Yannick BERNARD annonce le quorum atteint, nous pouvons délibérer.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du mardi 11 Juillet 2023 : adopté à l'unanimité.

1. AFFAIRES GENERALES ET FINANCIERES

86/2023- Approbation du Rapport Annuel de l'AREA REGION SUD

Rapporteur : Julien JAMET, Adjoint délégué à la politique environnementale, à la gestion des déchets, aux travaux, aux grands travaux, à la commande publique & Président de la Commission d'appel d'offres (CAO)

Le vote est unanime.

87/2023- Modification des Statuts Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA)

Rapporteur : Stéphanie DENOYELLE, Conseillère Municipale & Conseillère Métropolitaine

Le vote est unanime.

88/2023- Élection des Délégués appelés à siéger au sein du Comité Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes-Maritimes- SICTIAM

*Rapporteur : Yannick BERNARD, le Maire ; Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur ;
Conseiller Départemental Nice Côte d'Azur*

Candidatures de M. Philippe RANSAN en tant que titulaire et,
M. Christophe CŒUR en tant que suppléant.

Le vote est unanime

Pour : 26

Absentions : 6, Marie-Christine LEPAGNOT ; Estelle BORNE ; Stéphane REVELLO ; Graziella SANTI ;
Evelyne DEPOYS ; Jean-Louis ALUNNO

89/2023- Exonération de la Redevance d'Occupation du Domaine Public – MMF Santé

*Rapporteur : Yannick BERNARD, le Maire ; Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur ;
Conseiller Départemental Nice Côte d'Azur*

Le vote est unanime.

2. FONCIER & URBANISME

90/2023- Bail Commercial entre la Commune de CARROS et la S.A.R.L. Moulin Médical

Rapporteur : Ludovic OTHMAN, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

Le vote est majoritaire.

Pour : 26

Contre : 6, Marie-Christine LEPAGNOT ; Estelle BORNE ; Stéphane REVELLO ; Graziella SANTI ;
Evelyne DEPOYS ; Jean-Louis ALUNNO

91/2023- Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux entre la ville de CARROS et l'association « No Name Country »

Rapporteur : Ludovic OTHMAN, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

Le vote est unanime.

3. AFFAIRES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

92/2023- Avenant n° 1 à la convention entre la ville de CARROS et l'entreprise DESMAZON Dimitri, Modification de surface – correction erreur matérielle

Rapporteur : Ludovic OTHMAN, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

Le vote est unanime.

93/2023- Désignation des douze dimanches portant dérogation au repos dominical pour les commerces carrossois- année 2024

Rapporteur : Ludovic OTHMAN, Adjoint délégué au sport, au commerce, à la vie associative, au développement économique

Le vote est unanime.

4. VIE LOCALE - SPORT – VIE ASSOCIATIVEE – CULTURE - EVENEMENTIEL

94/2023 - Année scolaire 2022- 2023 Charges de fonctionnement des écoles communales publiques et de la scolarité-participations communales extérieures

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'Enfance et à la Famille

Le vote est unanime.

95/2023 - Récompense de Mademoiselle Léah GASNIER du Collège Paul Langevin à CARROS pour sa participation à la finale du Concours d'Eloquence 2023- 3^{ème} prix

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'Enfance et à la Famille

Le vote est unanime.

96/2023 - Renouvellement de la convention entre la commune de CARROS et le Psychologue

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'enfance et à la famille

Le vote est unanime.

97/2023 - Attribution d'une Subvention à CARROS VTT au titre de l'année 2023

Rapporteur : **Alain PERNIN**, Conseiller Municipal au Sport

Le vote est unanime.

98/2023 - Attribution d'une Subvention à l'association "les Italiens du Sud" au titre de l'année 2023

Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

Le vote est unanime.

99/2023 - Convention de mise à disposition de la salle de spectacle Juliette GRECO à titre gracieux entre la commune de CARROS et l'association « Autisme, Apprendre, Autrement » (A.A.A.)

Rapporteur : **Virginie SALVO**, Adjointe déléguée à la Culture, à l'Évènementiel et au Protocole

Le vote est unanime.

5. DECISIONS DU MAIRE

100/2023 - Décision du Maire

Rapporteur : **Yannick BERNARD**, Maire de la commune de CARROS ; Conseiller des Alpes-Maritimes & Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur

Décisions : n° 2023-53 ; 2023-62 ; 2023-63 ; 2023-64 ; 2023-65 ; 2023-66 ; 2023-67 ; 2023-68 ; 2023- 69 ; 2023-70 ; 2023-71 ; 2023-72 ; 2023-73 ; 2023-74 ; 2023-75 ; 2023-77 ; 2023-78 ; 2023-79 ; 2023- 83 ; 2023-85

Le Conseil Municipal prend Acte de ces décisions du Maire.

•••••

Remerciements.

Invitation à la prochaine séance du Conseil Municipal le **mardi 10 octobre 2023**.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance du Conseil Municipal est levée à 19 h 52.